

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 09 MARS 2011

Le 09 mars 2011, à 20 heures, le Conseil légalement convoqué le 03 mars 2011, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur VERNET Philippe, Maire.

**Etaient présents :** de NATALE GUY – MOREAU PATRICIA – MAURY YANNICK – CANZIANI MIREILLE – COUSTALAT JEAN-PIERRE – MONMART ALAIN – SOLOHUB SABRINA – VARECHARD RENE – CANIAC ALAIN – GUILLAUME LIONEL – BUSATO JEAN

**Etaient absents ou excusés :**

- AMRANI EMILIE.

- TAILLANDIER FRANCK est arrivé en cours de séance et n'a pas pris part au vote.

**Secrétaire de séance :** MOREAU PATRICIA.

### Compte-rendu

Le compte-rendu de la séance précédente ne donne lieu à aucune observation, tous les membres présents ont signé.

### Approbation de la modification n°3 du POS – MOREAU Patricia – CM N° 77 347 09 03 2011 01

Le conseil municipal,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 123-13, R 123-24 et 123-25,

Vu le plan d'occupation des sols de la commune approuvé le 30/11/2001

Vu le projet de modification

Entendu les conclusions du commissaire enquêteur,

Considérant que les résultats de ladite enquête publique ne nécessitent aucune adaptations du projet de modification du Plan d'Occupation des Sols ;

Considérant que le projet de modification du Plan d'Occupation des sols tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé, conformément à l'article L 123-10 du code de l'urbanisme ;

Après en avoir délibéré, décide d'approuver le projet de modification n° 3 du POS tel qu'il est annexé à la présente.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, et d'une mention dans un journal.

Le document approuvé du POS est tenue à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Sous Préfecture de Provins.

La présente délibération deviendra exécutoire : dans un délai d'un mois après sa réception par Monsieur le Préfet de Seine et Marne et après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité visées ci-dessus.

Délibération prise à l'unanimité.

### Informations générales communales – CM N° 77 347 09 03 2011 02

♦ M. VERNET : courrier reçu du conseil Général de Seine et Marne au titre du Fonds ECOLE concernant l'attribution d'une subvention de 4 113.00 € pour l'entretien de locaux scolaires existants.

♦ M. VERNET : Nomination le 12 janvier 2011 de Monsieur Thierry BONNET, Sous-Préfet de l'arrondissement de Provins.

- ♦ M. VERNET : Titularisation de Mme GOBBATO Sophie au poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe au 01 mars 2011.
- ♦ M. VERNET : Avis de principe pour le remplacement des parterres de fleurs devant la Mairie, à l'unanimité avis favorable.
- ♦ M. VERNET : Mise en redressement judiciaire de la SARL FJTS.
- ♦ Mme MOREAU : devis concernant l'agrandissement de l'aire de jeux. Une décision sera prise en commission.
- ♦ Mme CANZIANI : Ramassage de printemps le 02 avril 2011.
- ♦ M. MAURY : prévision d'une réunion des finances pour la préparation du budget.

Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20H30.